



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Bid Receiving Public Works and Government  
Services Canada/Réception des soumissions  
Travaux publics et Services gouvernementaux  
Canada

John Cabot Building  
10 Barters Hill, P.O. Box 4600  
St. John's  
Newfoundland and Labrador  
A1C 5T2  
Bid Fax: (709) 772-4603

**INVITATION TO TENDER**

**APPEL D'OFFRES**

**Tender To: Public Works and Government Services  
Canada**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of  
Canada, in accordance with the terms and conditions set  
out herein, referred to herein or attached hereto, the goods,  
services, and construction listed herein and on any attached  
sheets at the price(s) set out therefor.

**Soumission aux: Travaux Publics et Services  
Gouvernementaux Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la  
Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou  
incluses par référence dans la présente et aux annexes  
ci-jointes, les biens, services et construction énumérés  
ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**  
**Raison sociale et adresse du**  
**fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**

PWGSC/TPSGC-Nfld Region/Real Property  
John Cabot Building  
10 Barters Hill, P.O. Box 4600  
St. John's  
Newfoundl  
A1C 5T2

|  |  |
|--|--|
| <b>Title - Sujet</b> Reconstruction d'un quai<br>Reconstruction d'un quai longitudinal - Old Perlican (T.-N.-L.)   |  |
| <b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b><br>F6140-220400/A   | <b>Date</b><br>2022-08-22                                      |
| <b>Client Reference No. - N° de référence du client</b><br>C2-00025  | <b>GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG</b><br>PW-\$PWD-003-7860 |
| <b>File No. - N° de dossier</b><br>PWD-2-45056 (003)   | <b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>                         |
| <b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b><br><b>at - à 02:00 PM</b> Newfoundland Daylight Saving Time NDT<br><b>on - le 2022-09-07</b> Heure Avancée de Terre-Neuve HAT  |  |
| <b>F.O.B. - F.A.B.</b>   |  |
| <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>  |  |
| <b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b><br>Beaumaster, Adam  | <b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b><br>pwd003                   |
| <b>Telephone No. - N° de téléphone</b><br>(709) 330-7142 ( )   | <b>FAX No. - N° de FAX</b><br>(709) 772-4603                   |
| <b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b><br><b>Destination - des biens, services et construction:</b><br>DEPARTMENT OF FISHERIES AND OCEANS<br>NORTHWEST ATLANTIC FISHERIES CENTRE<br>PO BOX 5667<br>ST. JOHN'S<br>Newfoundland and Labrador<br>A1C5X1<br>Canada |  |

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

|  |  |
|--|--|
| <b>Delivery Required - Livraison exigée</b><br>See Herein – Voir ci-inclus   | <b>Delivery Offered - Livraison proposée</b> |
| <b>Vendor/Firm Name and Address</b><br><b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>   |  |
| <b>Telephone No. - N° de téléphone</b><br><b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>   |  |
| <b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b><br><b>(type or print)</b><br><b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b><br><b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b> |  |
| <b>Signature</b>   | <b>Date</b>                                  |

## INVITATION À SE QUALIFIER

### Reconstruction d'un quai longitudinal – Old Perlican (T.-N.-L.) F6140-220400/A

#### AVIS IMPORTANT

#### PROCESSUS DE SÉLECTION EN DEUX PHASES

Voici la première phase (phase 1) d'un processus en deux phases. La phase 1 évaluera les compétences de tous les soumissionnaires intéressés et la deuxième phase (phase 2) invitera les fournisseurs retenus à la phase 1 à transmettre une soumission financière pour le projet d'après les devis et les dessins. La liste des soumissionnaires qualifiés expirera dans un délai de 60 jours ou au moment de l'attribution du contrat au cours de la phase 2, selon la première des deux éventualités, la liste des soumissionnaires préqualifiés ne sera pas utilisée dans un autre processus de demande de soumissions.

#### LISTE DES FOURNISSEURS QUALIFIÉS :

Une liste des fournisseurs qualifiés à la suite de la phase 1 sera diffusée à tous les fournisseurs qualifiés de la phase 2 au moment de la soumission. L'avis d'adjudication de marché pour le soumissionnaire retenu de la phase 2 sera affiché sur <https://achatsetventes.gc.ca/>.

## INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES FOURNISSEURS

### 1. PROCESSUS DE SÉLECTION EN DEUX PHASES

Les fournisseurs répondant au présent processus de sélection doivent présenter leur soumission en deux phases. La qualification pour la phase 1 doit porter uniquement sur les compétences et l'expérience du fournisseur. Après l'évaluation des soumissions, les fournisseurs seront informés de leur résultat de qualification et de l'état de l'appel d'offres pour la phase 2. Les fournisseurs retenus pour la phase 2 recevront un appel d'offres pour l'évaluation financière relative aux devis et aux dessins.

Les documents peuvent être présentés dans l'une ou l'autre des langues officielles du Canada.

### 2. DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS :

Toutes les demandes de renseignements doivent être transmises à l'autorité contractante :

Nom : Adam Beaumaster

Téléphone : (709) 330-7142

Courriel : adam.beaumaster@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Les demandes de renseignements doivent être reçues, par écrit, au moins cinq (5) jours ouvrables avant la date de clôture de l'appel d'offres afin de donner assez de temps à l'autorité contractante pour y répondre.

### 3. PRÉSENTATION DES DEMANDES DE QUALIFICATION

Les demandes de qualification doivent être présentées uniquement à l'Unité de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date et à l'heure indiquées à la page 1 :

#### Unité de réception des soumissions de Terre-Neuve-et-Labrador de TPSGC

Les fournisseurs **DOIVENT** soumettre leurs demandes de qualification par voie électronique en utilisant le service de Connexion de la Société canadienne des postes (SCP) dans le cadre de la demande de soumissions en question. Pour demander l'ouverture d'une conversation Connexion de SCP, le fournisseur doit transmettre un courriel à l'adresse suivante :

[TPSGC.RARceptionSoumissionsTNL-ARBidReceivingNL.PWGSC@tpsgc-pwgsc.gc.ca](mailto:TPSGC.RARceptionSoumissionsTNL-ARBidReceivingNL.PWGSC@tpsgc-pwgsc.gc.ca)

**Remarque :** Les soumissions envoyées directement à cette adresse courriel ne seront pas acceptées. Cette adresse courriel doit être utilisée pour ouvrir une conversation du service Connexion de la SCP ou pour envoyer des soumissions dans un message du service Connexion de la SCP si le soumissionnaire utilise sa propre licence de ce service.

Il incombe au fournisseur de s'assurer que la demande d'ouverture d'une conversation du service Connexion de la SCP est envoyée à l'adresse courriel ci-dessus.

- a. Pour livrer une soumission à l'aide du service Connexion de la SCP, le soumissionnaire doit :
  - i. Envoyer directement sa soumission uniquement au Module de réception des soumissions précisé de TPSGC, à l'aide de sa propre licence d'utilisateur du service Connexion de la SCP; ou
  - ii. Envoyer dès que possible, et, en tout cas, au moins six jours ouvrables avant la date et l'heure de clôture de la demande de soumissions (afin de garantir une réponse), un courriel qui contient

le numéro de la demande de soumissions au Module de réception des soumissions désigné de TPSGC pour demander d'ouvrir une conversation Connexion de la SCP. Les demandes d'ouverture de conversation Connexion de la SCP reçues après ce délai pourraient demeurer sans réponse.

- b. Si le soumissionnaire envoie un courriel demandant le service Connexion de la SCP au Module de réception des soumissions désigné dans la demande de soumissions, un agent du Module de réception des soumissions entamera alors la conversation Connexion de la SCP. La conversation du service Connexion de la SCP créera une alerte par courriel de la Société canadienne des postes invitant le soumissionnaire à accéder et à répondre au message dans la conversation. Le soumissionnaire sera alors en mesure de transmettre sa soumission à n'importe quel moment avant la date et l'heure de clôture de la demande de soumissions.
- c. Si le soumissionnaire utilise sa propre licence pour envoyer sa soumission, il doit maintenir la conversation Connexion de la SCP ouverte pendant au moins trente (30) jours ouvrables après la date et l'heure de clôture de la demande de soumissions.
- d. Le numéro de la demande de soumissions doit être indiqué dans le champ réservé aux messages de Connexion de la SCP lors de toutes les transmissions électroniques.**
- e. Il est important de noter qu'il faut avoir une adresse postale canadienne pour utiliser le service Connexion de la SCP. Si le soumissionnaire n'en a pas, il peut utiliser l'adresse du Module de réception des soumissions indiquée dans la demande de soumissions pour s'inscrire au service Connexion de la SCP.
- f. Dans le cas des soumissions transmises à l'aide du service Connexion de la SCP, le Canada ne pourra être tenu responsable d'aucune défaillance attribuable à l'utilisation de ce mode de transmission ou de réception. Entre autres, le Canada n'assumera aucune responsabilité pour ce qui suit :
  - i. Réception d'une soumission brouillée, corrompue ou incomplète;
  - ii. Indisponibilité ou mauvais état du service Connexion de la SCP;
  - iii. Incompatibilité entre le matériel utilisé pour l'envoi et le matériel utilisé pour la réception;
  - iv. Retard dans la transmission ou la réception de la soumission;
  - v. Mauvaise identification de la soumission par le soumissionnaire;
  - vi. Illisibilité de la soumission;
  - vii. Sécurité des données contenues dans la soumission;
  - viii. Incapacité de créer une conversation électronique à l'aide du service Connexion de la SCP.
- g. Le Module de réception des soumissions enverra un accusé de réception des documents de la soumission au moyen de la conversation Connexion de la SCP, peu importe si la conversation a été initiée par le fournisseur à l'aide de sa propre licence ou par le Module de réception des soumissions. Cet accusé de réception ne confirmera que la réception des documents de la soumission et ne confirmera pas si les pièces jointes peuvent être ouvertes ou si le contenu est lisible.
- h. Les soumissionnaires doivent veiller à utiliser la bonne adresse courriel du Module de réception des soumissions lorsqu'ils amorcent une conversation dans Connexion de la SCP ou qu'ils communiquent avec le Module de réception des soumissions, et ne doivent pas supposer que l'adresse courriel est exacte s'ils font un copier-coller dans le système Connexion de la SCP.
- i. Une soumission transmise par le service Connexion de la SCP constitue la soumission officielle du soumissionnaire.

Les soumissions télécopiées et en format papier (remises en personne ou envoyées par la poste ou messagerie) ne seront pas acceptées.

#### 4. COORDONNÉES DU FOURNISSEUR

Raison sociale : \_\_\_\_\_

Nom commercial (si applicable) : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Télécopieur : \_\_\_\_\_ NEA : \_\_\_\_\_

Adresse électronique : \_\_\_\_\_

## FORMULAIRE DE QUALIFICATION DE LA PHASE 1

### DESCRIPTION DU PROJET :

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) souhaite reconstruire un quai longitudinal à Old Perlican (T.-N.-L.). Les travaux dans le cadre de ce projet comprennent la fourniture de l'ensemble des installations, de la main-d'œuvre, de l'équipement et des matériaux nécessaires à l'exécution des travaux.

Dans l'ensemble, les travaux à réaliser dans le cadre du présent contrat comprennent, sans toutefois s'y limiter, ce qui suit :

1. enlèvement complet et élimination du quai longitudinal existant et des quais à épis n<sup>os</sup> 1A et 2A;
2. enlèvement partiel et élimination du tablier en béton du quai n<sup>o</sup> 411(s) et enlèvement complet et élimination du tablier en béton, des défenses verticales, des défenses horizontales, du mur de couronnement, des garde-roues et des butées de garde-roues des quais à épis à encoffrement n<sup>o</sup> 1A, du quai n<sup>o</sup> 411(s) et des dispositifs d'arrimage encastrés du tablier d'une élévation de + 2,60 m du quai à épis n<sup>o</sup> 2A;
3. enlèvement de l'asphalte, des matériaux granulaires et de toute autre caractéristique des zones sèches, au besoin, pour faciliter les travaux;
4. retrait du rivage, au besoin, pour faciliter les travaux;
5. débranchement, enlèvement temporaire, remise en place (remplacement par de nouvelles) et prolongement des canalisations de service, y compris des canalisations d'eau douce;
6. construction d'un nouveau caisson en bois traité inversé et d'un quai longitudinal avec tablier en béton armé et d'autres caractéristiques, de mêmes dimensions. Les caissons doivent être placés sur un fond dur/de roche-mère ou sur un lit de pierre;
7. construction des nouveaux quais à épis n<sup>os</sup> 1A et 2A de mêmes dimensions;
8. construction de nouveaux caissons en bois composés, d'un tablier en béton, de défenses verticales, de défenses horizontales, d'un mur de couronnement, de garde-roues et de butées de garde-roues des quais à épis à encoffrement n<sup>o</sup> 1A, du quai n<sup>o</sup> 411(s) et des dispositifs d'arrimage encastrés du tablier d'une élévation de + 2,60 m du quai à épis n<sup>o</sup> 2A;
9. construction d'une nouvelle protection du rivage, comprenant des nouveaux matériaux granulaires, des barrages de pierres, du remblai de pierre, des géotextiles et des pierres de filtration;
10. mise en place d'un enrochement de protection contre les affouillements tout au long du périmètre du lit de pierre et des portions de fond dur du nouveau quai;
11. excavation de l'assise de l'encaissement, y compris l'enlèvement de la pierre au besoin, pour faciliter la mise en place du nouveau quai longitudinal (et du lit de pierre au besoin);
12. dragage du fond marin existant, y compris l'enlèvement des roches, au besoin;
13. renouvellement des zones sèches et mise en place d'un nouveau remblai de pierre (si nécessaire pour remédier aux zones molles), des matériaux granulaires et de l'asphalte;
14. mise en place d'un nouveau bassin de rétention avec une conduite d'égout pluvial se prolongeant au-delà du nouveau quai longitudinal;
15. mise en place d'une nouvelle dalle de béton pour les socles d'alimentation électrique des zones sèches avec des poteaux de protection et de service d'eau;
16. amélioration du système électrique.

### CONDITIONS POUR SE QUALIFIER :

À la clôture de la phase 1, le fournisseur doit :

- a) se conformer aux exigences obligatoires ci-dessous;
- b) fournir la documentation nécessaire à l'appui de la conformité.

Exigence obligatoire :

**O1 : Les fournisseurs doivent présenter deux (2) projets de référence menés par le fournisseur au cours des cinq dernières années en lien avec la construction maritime. Le fournisseur doit utiliser le tableau ci-dessous pour fournir la réponse.**

Si le fournisseur ne fournit pas les documents exigés au cours de la phase 1, il sera disqualifié et sa candidature en sera plus prise en compte et la soumission sera jugée non recevable.

#### CRITÈRES DE QUALIFICATION DE BASE :

La présentation d'une demande de qualification doit répondre à toutes les exigences obligatoires pour être déclarée recevable pour la phase 1.

| Numéro  | Exigences obligatoires  | RESPECTÉ<br>(oui/non)   |
|---|---|---|
| O1  | <p><b>Les fournisseurs doivent présenter deux (2) projets de référence menés par le fournisseur au cours des cinq dernières années en lien avec la construction maritime. Le fournisseur doit utiliser le tableau ci-dessous pour fournir la réponse.</b></p> <p>Remarque : Le soumissionnaire doit fournir une preuve des exigences obligatoires susmentionnées à l'aide des tableaux Projet 1 et Projet 2 ci-après.</p> |   |
| <b>PROJET 1 :</b>   |   |   |
| Date de début du projet (JJ-MM-AAAA) :  |   | Date d'achèvement ou date d'achèvement estimée (JJ-MM-AAAA) : |
| Emplacement du projet :   |   |   |
| Titre du projet :   |   |   |
| Ce projet a-t-il été entrepris dans les cinq dernières années?      Oui ou      Non   |   |   |
| Donnez le nom, le courriel et le numéro de téléphone pour permettre la vérification ou l'authentification de l'information fournie.<br>Nom :<br><br>Courriel :<br><br>Téléphone : |   |   |

Décrivez brièvement le projet (coût, portée, taille, caractéristiques distinctives, etc.)

**PROJET 2 :**

Date de début du projet (JJ-MM-AAAA) :

Date d'achèvement ou date  
d'achèvement estimée (JJ-MM-AAAA) :

Emplacement du projet :

Titre du projet :

Ce projet a-t-il été entièrement réalisé dans les cinq dernières années? Oui ou Non

Donnez le nom, le courriel et le numéro de téléphone pour permettre la vérification ou l'authentification de l'information fournie.

Nom :

Courriel :

Téléphone :

Décrivez brièvement le projet (coût, portée, taille, caractéristiques distinctives, etc.)